



Ville d'Esch-sur-Alzette.

Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:
26.11.2014

Date de la convocation des conseillers :
26.11.2014

point de l'ordre du jour no:
3C8

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 5 décembre 2014

Présents : Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Huss, Biltgen, Kersch, conseillers
Esen, secrétaire général

Absents : Hildgen, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Rue du Viaduc – antenne collective – renouvellement
(Art.4/451/222100/15313)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 210.000,00 €;

Considérant que la société SUDGAZ entamera en 2015 des travaux de terrassement pour le renouvellement des conduites de gaz dans la rue précitée;

Considérant que le service de l'antenne collective profitera de l'occasion pour y renouveler le réseau de l'antenne collective qui se trouve dans un mauvais état;

Vu qu'il s'agit d'un projet qui s'étend sur plusieurs exercices, il y a lieu de faire une répartition du crédit :

Exercice 2015 : 105.000,00 €

Exercice 2016 : 105.000,00 €

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 15 voix oui, 1 voix non et 2 abstentions

le devis de 210.000,00 € concernant le renouvellement de l'antenne collective dans la rue du Viaduc.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 10/12/2014
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre

Date qu'en tête